

Contournement Ouest de Montpellier,

Réunion publique de concertation du 27 sept 2016 à St Jean de Védas

Intervention de l'association SAINT JEAN ENVIRONNEMENT

Le COM, pourquoi ? pour qui ?

- les **résidents de l'Ouest**, qui ont choisi l'air pur, et la taxe foncière alléguée !
 - les **transporteurs routiers**, et le trafic de transit (un beau cadeau qu'on leur fera !)
- Les Védasiens n'ont pas réclamé le COM, les décisions ont été prises, **on nous l'impose** ! Il n'y a pas lieu de nous réjouir (comme le laisse penser notre municipalité). Nous respirerons leurs rejets !

Où sont les priorités ? les schémas, montrent une ligne 5 du tram, un prolongement de la L2. Faudra-t-il 20 ans de plus pour les avoir. Où est la cohérence ? Pourquoi ces infrastructures ne sont-elles pas mises au rang 1 des priorités pour réduire le trafic résidentiel et favoriser l'intermodalité. Le COM sera un aussi facteur aggravant **d'étalement urbain** !

Le COM, **barreau autoroutier stratégique**, mettra en relation directe toutes les destinations Nord-Sud & Est-Ouest : Résultat : une **augmentation colossale du trafic**. Conçue au départ à 2x2 voies, dès son achèvement, comme toutes les rocade des grandes villes, il faudra l'élargir à 2x3 voies !

Pour résumer le COM c'est:

- **7000 tonnes par an de CO2** en plus. C'est gigantesque !, il faudrait **planter quelque 70.000 grands arbres** pour l'absorber et le stocker ! Et nos engagements COP21 ?
- des tonnes **de gaz toxiques** (Oxydes d'Azote, Ozone, imbrûlés,...), les arbres seront utiles
- **des tonnes de particules fines** (échappement, freins, pneus, chaussée, ...), ses répercussions sur la santé, et une mortalité importante par complications pulmonaires. Là-aussi le remède, c'est **l'implantation de zones arborées** au plus près des voies, filtrant l'air. La **limitation de la vitesse** des véhicules, réduit aussi la production et le brassage des particules.
- **le Bruit**. Nous avons déjà l'A9 ! le bruit s'y propage sur plus de 2km en ligne directe, et plus loin encore porté par le vent. Le COM sera pire car situé sous les vents dominants, et plus proche des habitations. Il faudrait que le COM soit en totalité en **dénivelé négatif, voire en tunnel**, et que là où c'est impossible, il y aura des **murs ou talus efficaces**. Les **rideaux d'arbres** apportent un complément d'atténuation. La **réduction de la vitesse des véhicules** réduit le bruit de roulement.
- le **cloisonnement du territoire** : c'est un problème majeur dans l'urbanisation péri-urbaine. Les voies infranchissables aux promeneurs et cyclistes créent une **privation de liberté** condamnant les humains à utiliser leurs véhicules individuels. Il engendre aussi un **appauvrissement de la biodiversité**. Il faut impérativement des **franchissements végétalisés de grande largeur**, voire des tunnels, pour recréer des continuités écologiques. Le COM traversera notre commune du nord au sud sur 5 km. Avec l'A9, les **3/5 du périmètre de notre commune seront ceinturés d'autoroutes infranchissables**
- **destruction d'un millier d'arbres** matures, des portions de vignes, des espaces naturels de haute qualité paysagère. Des paysages chamboulés pour une longue durée, qu'il faudra recomposer

- des **travaux interminables**, les Védasiens connaissent bien ce problème avec l'A9, Roquefraïsse, les nombreux projets immobiliers... Pour le COM nous sommes engagés pour vingt ans de travaux si l'on saucissonne le projet par tranches de 25 M€ ! Il faut revoir les financements pour **accélérer le déroulement**.

CONCERTATION

Nous avons tenté depuis 2 ans sans succès d'amorcer le dialogue sur le COM. La DREAL pendant ce temps a bien travaillé, en toute discrétion; elle a repris les études arrêtées 2006, et vient nous proposer un projet bien 'ficelé', où il ne reste plus qu'à choisir entre quelques variantes. Mais la DREAL a tout faux ! elle a oublié l'essentiel : **Comment réduire l'impact écologique et social du projet ?**

Le projet de COM est double :

- d'un côté il y a la **construction d'un grand ouvrage routier**, avec son financement par l'Etat et les collectivités
- de l'autre il y a projet global de **mesures compensatoires** ambitieuses, faisant l'objet d'un financement Etat séparé. Il ne s'agit pas simplement du '1% paysage' prévu par les textes. Nous devons être exigeants sur ce point. Cette partie du programme doit elle-aussi être préparée soigneusement et faire l'objet de réflexions et concertations publiques. Cela relève aussi de l'aménagement du territoire (SCOT & PLU) de tout l'ouest de Montpellier.

Création d'un vaste Parc Naturel Urbain

C'est la **proposition formulée par notre association**. Il faut **sanctuariser la totalité des 200 hectares d'espaces végétalisés ou non encore construits** dans le couloir du futur COM, pour créer un vaste poumon vert entre Montpellier et St Jean de Védas, en continuité vers la vallée de la Mosson au nord, et au sud vers la garrigue du Bosc par la 'Coulée Verte' de St Jean (inscrite à son PLU) :

- Plantation d'arbres en grand nombre, notamment à proximité des voies routières, il sera possible d'y préserver des activités agricoles ou viticoles, avec leurs emplois, et leurs produits
- L'existence du Rieucoulon permettra aussi la rétention de zones humides et rafraîchissantes.
- Réalisation de voies cyclables et cheminements doux récréatifs...

La réalisation du COM est l'unique opportunité pour s'attaquer à un tel projet. De nombreuses villes en France ont déjà pris conscience de la nécessité de préserver de vastes espaces végétalisés en ville, et créé des Parcs Naturels Urbains.

Il faut aussi **verrouiller l'urbanisation galopante** dans ce secteur, favorisée par la proximité des dessertes routières. Cette densification va asphyxier totalement l'ouest de Montpellier quand elle aura comblé en totalité les zones encore 'ouvertes'.

Ce Parc Naturel Urbain sera une solution efficace pour pallier en grande partie les conséquences de la création du COM que nous avons soulignées.

Téléchargez l'étude sur l'impact du COM, sur le site <http://www.st-jean-environnement.fr/>
ou directement sur le lien

<http://www.st-jean-environnement.fr/cadre-de-vie/contournement-ouest-de-montpellier/>
